

BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU
JEUDI 18 JANVIER 2024
18 H 30

Note de Synthèse

*Conformément à l'article L.2121-12 alinéa 1^{er} du Code Général
des Collectivités Territoriales*

Ce dossier contient 5 feuillets.

Sommaire

NUMÉRO	INTITULÉ	RAPPORTEUR	PAGE
	Lettre de convocation		1
	Tableau des emplois : Création de trois postes d'agent de déchèteries et modification du poste ménage à Frimousse	Béatrice DE VECCHI	2
	AnnexeModifTableauEmploiJanv24		3
	REUNION DECHETS DU 18 DECEMBRE 23		5
	ProjetODJ Conseil 25012024		8

Jujurieux, le 12 janvier 2024

A Mesdames et Messieurs les Membres du
Bureau Communautaire

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convier au **Bureau Communautaire qui se tiendra :**

Le jeudi 18 janvier 2024, à 18h30
Salle de réunion de la CCRAPC - 2ème étage de l'Hôtel de Ville 01640 JUJURIEUX

Et dont l'ordre du jour sera le suivant :

- **Présentation de la nouvelle organisation de restauration réalisée en interne pour les trois crèches.**

I. Décisions à prendre par le Bureau Communautaire dans le cadre de sa délégation :

1. RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

Point 1 - Modification du tableau des emplois – création de postes agents de déchetteries et modification du poste ménage à la Maison Frimousse.

II. Points à valider par le Bureau communautaire dont les décisions des COPIL

III. Questions diverses :

- Retour sur les inventaires des communes de leur zone d'activités
- Compte-rendu du groupe de travail déchets et déchetterie du 18 décembre 2023 et validation des orientations
- Rappel des échéances budgétaires
- Cerdon labellisé Village d'Avenir.

IV. Projet d'ordre du jour du Conseil Communautaire du 25 janvier 2024

- L'ordre du jour a été envoyé en pièce complémentaire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de recevoir, mes chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Thierry DUPUIS



Bureau Communautaire du 18 janvier 2024

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

TABLEAU DES EMPLOIS : CRÉATION DE TROIS POSTES D'AGENT DE DÉCHÈTERIES ET MODIFICATION DU POSTE MÉNAGE À FRIMOUSSE

TABLEAU DES EMPLOIS - CREATION ET MODIFICATIONS DE POSTES

A compter du 1^{er} janvier 2024, de nouveaux horaires d'accueil sur les déchèteries sont mis en place, ces modifications entraînent la modification du temps de travail des agents qui devront passer à temps complet. Quatre agents sont concernés mais l'un des postes existe déjà à temps complet.

Pour info : la modification du temps de travail étant > à 10% il n'est pas possible de modifier les postes existants, il convient de créer de nouveaux postes. Les postes actuels seront ensuite supprimés après avis du CST.

En 2023, un des temps collectifs du RPE se déroulait dans les bâtiments modulaires de Jujurieux dont la société d'entretien assurait le ménage une fois par semaine. Depuis fin 2023, ce temps collectif a été basculé dans les locaux du pôle enfance de Saint Jean le vieux, la salle étant mieux adaptée. Ce changement permet de réduire les dépenses avec la société d'entretien cependant il est nécessaire d'attribuer 1h de plus à la personne qui fait l'entretien de la Maison Frimousse, pour entretenir la salle du temps collectif qui vient s'ajouter à son travail hebdomadaire.

Il est donc demandé une modification du poste 78 : à savoir passer de 12h30 par semaine à 13h30.

Le conseil communautaire est invité à approuver les créations et modifications présentées ci-dessous :

- Création de 3 postes d'agents de déchèterie au 01/01/2024 : poste d'agent d'accueil sur le grade d'Adjoint technique à 35 h hebdomadaire en temps plein annualisé (26.25h hebdo été et 37.5h hebdo hiver)
- Maison Frimousse : Augmentation du poste n°78 de 1h hebdomadaire et qui passe donc de 12.5h hebdo à 13.5h hebdo.



DECHETERIES								
B-2022-01 du 10 mars 2022	19	Technicien ou Adjoint technique	B ou C	Coordonateur collecte déchets Resp agents déchèteries	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	20	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	28,54	0,82	0,82	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	21	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	28,54	0,82	0,82	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	22	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	28,54	0,82		1
B-2022-01 du 10 mars 2022	22	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie			0,82	
B-2022-01 du 10 mars 2022	23	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	35	1,00	0,59	1
	108	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	35	1,00		1
	109	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	35	1,00		1
	110	Adjoint technique	C	Agent de déchèterie	35	1,00		1
DECHETERIES					260,62	7,45	4,04	8,00



MUTI ACCUEIL FRIMOUSSE

B-2022-01 du 10 mars 2022 Modif B-2023-01 du 11 mai 2023	66	Educateur Jeunes Enfants ou Conseiller socio-éducatif territorial	A	Directeur	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	67	Infirmière	A	Adjoint de direction	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	68	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	0,80	1
B-2022-01 du 10 mars 2022 Modif B-2023-01 du 11 mai 2023	69	Adjoint technique ou Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	70	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	0,60	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	72	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d'Animation	B ou C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	73	Adjoint technique	C	Agent polyvalent	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	75	Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	31,5	0,90	0,90	1
B-2022-01 du 10 mars 2022 Modif B-2023-01 du 11 mai 2023	76	Educateur Jeunes Enfants ou Auxiliaire de puériculture	A	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	0,80	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	77	Adjoint d'animation	C	Agent d'accueil petite enfance	35	1,00	1,00	1
B-2022-01 du 10 mars 2022	78	Adjoint technique	C	Agent d'entretien	13,5	0,39	0,36	1
B-2023-03 du 14 septembre 2023	25	Adjoint technique	C	Cuisinier	31,5	0,90	0,90	1
FRIMOUSSE					391,50	11,19	10,36	12,00



Jujurieux, le 19 janvier 2024

A Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Communautaire

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convier au **Conseil Communautaire qui se tiendra :**

**Le jeudi 25 janvier 2024, à 18h30
Salle des fêtes à Varambon**

Et dont l'ordre du jour sera le suivant :

- Vérification du quorum et élection d'un secrétaire de séance,
- Validation du compte-rendu du Conseil du 14 décembre 2023, et précisions sur les demandes de modification des élus de Pont d'Ain,
- Présentation des décisions prises dans le cadre des délégations.

- Intervention de Lilian DESBIOLLES : proposition de mutualisation de schémas directeurs eau/assainissement dans le cadre du transfert de la compétence.
- Intervention de Mounir EL GHADOUANI (KPMG) Présentation de la prospective financière 2024/2026.

ACHATS PUBLICS

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 1 - Validation du guide interne des achats publics de la Communauté de Communes Rives de l'Ain-pays du Cerdon

FINANCES-FISCALITE

Point 2 - Agence France Locale (AFL) : Délibération de garantie autonome à première demande pour la durée du mandat

Point 3 - Attributions de compensation 2024

Point 4 - Budget principal : Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2024



RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

Point 5 - Mandat au CDG01 pour le lancement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective risques statutaires

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 6 - Convention de partenariat avec Initiative Plaine de l'Ain Côtière (2024 à 2026)

Point 7 - Convention tripartite de mise en place de mesures de protection obligatoire de l'œdicnème criard 2024 - 2026

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapporteur : Alain SICARD

Point 8 - Consultation au titre de l'article R212-27 du code de l'environnement : extension du périmètre du SAGE de la Basse Vallée de l'Ain

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Rapporteur : Christian BATAILLY

Point 9 - Avenant n°2 à la convention constitutive du GIP

HABITAT-LOGEMENT

Rapporteur : Anne BOLLACHE

Point 10 - Présentation du rapport d'activité SPL ALEC 01 pour l'exercice 2022

URBANISME

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 11 - Acquisition d'un tènement situé à Saint-Jean-Le-Vieux pour réaliser une nouvelle déchetterie

RETOUR DES ELUS REPRESENTANT LA CCRAPC DANS LES DIFERENTS ORGANISMES

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence,
Je vous prie de recevoir, mes chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Thierry DUPUIS

